

N/REF : 17/02/2025 10H00 C:264503 I:36140
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Appel du Lundi 17/02/2025 a 10H00

LE CLOS DES PRES

**CHEZ MR CREMAZY MARCEL
38190 FROGES**

IMMEUBLE : LE CLOS DES PRES
CHEZ MR CREMAZY MARCEL
38190 FROGES

St Martin-H, le 17 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE LE CLOS DES PRES - CHEZ MR CREMAZY MARCEL - FROGES
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 16/02/2025 A 15H15
DEBOUCHAGE COLLECTEUR EV EN CONTRE PENTE
EXTRACTION DE LINGETTES ET VEGETALINE ET DE CAILLOUX JUSQU'AU RESEAU
COMMUNAL

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 0883342 CREDIT AGRICOLE DU 16/02/2024 - 596,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,75	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00	87,50
1,75	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	233,82	409,18

TOTAL H.T.	496,68
T.V.A. a 20,00%	99,33
TOTAL T.T.C.En EURO	596,01

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN